AVIS PUBLIC

DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné, par la soussignée, qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 2 novembre 2026, à 19h00, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Bromont situé au 88, boulevard de Bromont, Bromont, J2L 1A1, le conseil municipal de la Ville de Bromont statuera sur les demandes d'usage conditionnel suivantes :

- 2026-30120 : Demande d'usage conditionnel visant à permettre la construction d'un triplex jumelé au 40, rue Brousseau;
- 2026-30136 : Demande d'usage conditionnel visant à permettre l'usage « LOCATION, VENTE ET RÉPARATION DE VÉHICULES SAISONNIERS RÉCRÉATIFS » au 55, rue du Pacifique Est (Bromont Campervan);
- 2026-30159 : Demande d'usage conditionnel visant à permettre l'usage « ENTREPÔT DE VENTE EN GROS » au 22, boulevard de l'Aéroport (Le Vaisselier).

En conséquence, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de ladite séance relativement aux demandes.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c. A-19.1).

Bromont, ce 15e jour du mois d'octobre 2026.

Julie Lamarche, OMA
Greffière par intérim